

ETABLISSEMENT: SOLICENDRE	RÉGION: Normandie
EXPLOITANT: Industrie	DÉPARTEMENT: CALVADOS
	COMMUNE: ARGENCES

SOLICENDRE est une installation de stockage de déchets dangereux, équipée d'une usine de traitement par stabilisation de ces déchets. L'exploitation de ce site a débuté en 1981, il est aujourd'hui autorisé à recevoir 30 000 tonnes par an de déchets dangereux, tels que : l'amiante, les terres polluées, les résidus d'épuration de fumées des incinérateurs d'ordures ménagères (REFIOM) ou de déchets industriels (REFIDI), les mâchefers, les boues industrielles et dans la limite de 3000 tonnes par an, les déchets à radioactivité naturelle renforcée.

Données déclarées au 31/12/2016

Nature des déchets	Volume déclaré (en m ³ équivalent conditionné)	Activité déclarée (en MBq)	Radionucléides	Catégorie	Famille
1. DÉCHETS SOLIDES À RADIOACTIVITÉ NATURELLE RENFORCÉE					
stockés sans stabilisation préalable(11898,7 m3 - 0,42666577021019 t unite)	-	9,57.10 ³		AUTRES	ISD
stockés après stabilisation(1463,22 m3 - 0,42666666666667 t unite)	-	3,17.10 ³		AUTRES	ISD